

## Le Plan d'Action pour la réussite en Enseignement supérieur au Québec 2021 - 2026

*Le "Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur" est une initiative globale lancée par le gouvernement du Québec pour améliorer la réussite des étudiants et le taux de diplomation dans les établissements d'enseignement supérieur, tels que les universités et les collèges. L'Open Lab In'Pact en livre ici le résumé synthétique.*

En 2021, le ministère de L'Enseignement Supérieur du Québec a publié un *Plan d'Action pour la réussite en Enseignement supérieur*, présentant les mesures qu'il préconise pour augmenter le taux de réussite étudiante du pays d'ici 2026. Ce Plan d'Action vient répondre aux problématiques d'une sous-représentation de certains groupes sociaux dans l'enseignement supérieur et d'un taux de réussite en deçà du reste du Canada ; cela, malgré une augmentation du nombre d'étudiants au sein des écoles collégiales et des universités.

Notons tout d'abord que le système d'enseignement québécois diffère du système français. Après un enseignement secondaire, qui s'apparente en France aux collèges, les Québécois débutent leur enseignement supérieur par deux années d'études collégiales (CEGEP). Puis ils entrent à l'université pour réaliser un baccalauréat (équivalent licence) en trois années, suivi parfois d'un master et d'un doctorat.

Dans ce document, la réussite est définie comme :

*« L'acquisition et l'intégration par l'étudiant ou l'étudiante de connaissances et de compétences en lien avec une formation de haut niveau s'inscrivant dans son projet personnel et contribuant tout à la fois à son développement sur les plans professionnel, artistique, scientifique, culturel, civique et personnel » (CNE, 2010)<sup>1</sup>.*

Ici la réussite n'est pas qu'académique, elle dépasse la simple obtention d'un diplôme pour s'inscrire dans les différentes sphères de la vie de l'étudiant. L'impact de la réussite étudiante est vu comme à la fois personnel et collectif, elle va contribuer à l'épanouissement personnel, professionnel et civique de l'individu, mais elle va également contribuer au développement économique, social et culturel du pays. Cette vision globale de la réussite en enseignement supérieur a permis de construire ce Plan d'Action autour de **quatre axes** d'intervention ciblant, chacun, une étape clé du parcours étudiant.

- 1) Le premier axe s'intéresse à **l'accessibilité à l'enseignement supérieur**. L'objectif est de permettre à toute personne qui le désire d'entreprendre des études supérieures. Pour cela les auteurs proposent que soit diffusées à l'ensemble de la population des ressources

---

<sup>1</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 : conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*, Québec, Gouvernement du Québec, 2010, p. 61.

d'informations à la fois sur les formations et leurs débouchés, sur les programmes d'aide financière aux études, mais également sur l'orientation et l'information scolaire. Également, ils préconisent d'accroître l'accès aux services d'orientation et soutenir des initiatives qui présentent aux étudiants des modèles signifiants (c'est-à-dire des individus qui ont réussi scolairement). Le but étant que l'étudiant puisse construire son plan de formation dès le secondaire. Enfin, ils vont étudier les facteurs géographiques et socioéconomiques qui pourraient freiner l'individu à entreprendre des études, afin de proposer des orientations susceptibles de réduire ces freins.

*Point de vue Open Lab : Ainsi l'orientation n'est pas vue du seul point de vue des choix académiques mais aussi en considérant l'ensemble de l'environnement concourant à sa réussite (aides financières, mobilité et facteurs géographiques, cas concrets de réussite, accès à l'information...).*

- 2) Le second axe traite des **transitions interordres et intercycles**, c'est-à-dire des passages du secondaire à l'enseignement collégial puis à l'université, mais aussi des passages entre les différents cycles universitaires (baccalauréat, master, doctorat). L'objectif est de faciliter l'adaptation et l'intégration des étudiants dans leur nouvel environnement. Pour cela, le rapport préconise d'intégrer, dès le premier trimestre des études collégiales, des compétences numériques, informationnelles, méthodologiques et transversales qui fondent le métier d'étudiant. Le mentorat, c'est-à-dire lier les étudiants de première année à des étudiants plus âgés, est aussi encouragé pour faciliter leur intégration. Enfin, il souligne l'importance de construire un continuum de formation entre les différents ordres et les différents cycles, par l'instauration de collaborations interordres et intercycles pour le partage de bonnes pratiques.

*Point de vue Open Lab : Cet axe prend en compte l'idée que le « métier d'étudiant » (pour reprendre l'expression du sociologue français Alain Coulon) n'est pas un processus continu et défini une fois pour toutes mais demande des adaptations et des réajustements tout au long du parcours de l'étudiant et plus particulièrement lors des transitions interordres et intercycles.*

- 3) Le troisième axe présente les **initiatives répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante pour permettre à tous de persévérer et de réussir dans leurs études**. Le ministère a fait le constat qu'aujourd'hui, la communauté étudiante relève de parcours très diversifiés : des étudiants sont en reprise d'étude, viennent d'autres formations, travaillent, viennent d'arriver au Québec, etc. L'objectif est d'accompagner l'ensemble des individus de cette communauté tout au long de leur parcours collégial et universitaire. Pour consolider cet accompagnement et ainsi favoriser la persévérance étudiante, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs ayant un rôle dans cet accompagnement (les enseignants, mais aussi les conseillers, les pédagogues, etc.) soient recrutés en plus grand nombre et formés aux besoins de cette communauté hétérogène. Qu'ils soient au fait des enjeux de l'enseignement supérieur aujourd'hui et des moyens disponibles pour y répondre.

*Point de vue Open Lab : Pour répondre au mieux à l'hétérogénéité des étudiants, le rapport préconise un nécessaire renforcement en nombre des personnels chargés de l'accompagnement (volet recrutement) ainsi qu'une montée en expertise (volet formation) pour remplir au mieux ces missions. En outre, le rapport insiste sur l'idée d'accompagner les étudiants tout au long de leur parcours (et pas seulement*

*lors de l'intégration), là où les 2 premiers axes s'intéressaient surtout au contexte d'entrée à l'université, ce 3ème s'inscrit sur le temps long.*

- 4) Le quatrième et dernier axe s'intéresse à **la consolidation et au transfert de connaissances sur la réussite étudiante**. Pour augmenter la réussite étudiante, le ministère souligne l'importance de produire, analyser et diffuser des données sur le sujet. Les données ministérielles sur la réussite en enseignement supérieur doivent être saisies par les établissements pour présenter des objectifs d'accroissement de la réussite sur les cinq années à venir. Ces établissements ont également pour rôle d'évaluer l'effet de leurs pratiques sur la réussite. De plus, ils envisagent de développer des solutions technologiques pour analyser en temps réel la réussite d'un étudiant pour apporter un soutien approprié aux élèves en difficultés. Enfin, les travaux de recherches sur ce concept de réussite dans l'enseignement supérieur doivent se poursuivre pour en apprendre plus et l'optimiser.

*Point de vue Open Lab : Cet axe justifie en soi l'existence de l'Open Lab. La transformation pédagogique au service de la réussite du plus grand nombre s'accompagne de la production, l'analyse et la diffusion d'enquêtes susceptibles d'éclairer la communauté enseignante et les décideurs afin de s'appuyer sur des données objectivées et partageables.*

Le ministère prévoit d'évaluer l'évolution de la réussite dans l'enseignement supérieur, suite à la mise en place de ces différentes mesures, grâce à cinq indicateurs : le taux d'accès aux études, le taux de passage entre les ordres, le taux de réussite des cours suivis au 1<sup>er</sup> semestre, le taux de persévérance au bout d'un an et le taux d'étudiants diplômés.

*Point de vue Open Lab : A l'université de Bordeaux, la question des indicateurs de la réussite étudiante est au cœur des réflexions. La proposition du Plan d'Action autour des 5 indicateurs est intéressante mais nous semble faire débat dans la mesure où elle restreint la question de la réussite à la seule diplomation (ce qui est contraire à la définition donnée plus haut). A discuter !*

En conclusion, ce plan d'action propose d'accompagner l'étudiant tout au long de son parcours pour l'aider à réussir. Cela débute en lui permettant d'accéder plus facilement à l'enseignement supérieur quel que soit son profil. Mais également en l'encadrant lors de son arrivée dans un nouvel environnement et en l'accompagnant continuellement pour l'aider à persévérer dans son projet universitaire et professionnel. L'ensemble de ces mesures doivent être analysées et diffusées pour optimiser les objectifs de taux de réussite dans l'enseignement supérieur.

Notons pour finir que tout au long de ce rapport, l'accent est mis sur l'idée de « supporter » (au sens de soutenir) des projets, il existe déjà des dispositifs, des actions qui favorisent la réussite étudiante, ce plan d'action vise, notamment, à soutenir et à développer l'existant.

Lien : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-reussite-enseignement-superieur>

**Note rédigée par Léa Beaumatin et  
Christophe Roiné de l'Open Lab  
In'Pact**